PICARDIE
Axe 5 : Logistique-Achat- Cybersécurité

Achats durables et éco-responsables : Module 2 : Acheteurs, juristes, prescripteurs

Contexte

Prérequis : Connaissances générales du conteste organisationnel et législatif de l'achat public hospitalier

Objectifs

- **Comprendre** les enjeux des achats responsables dans le secteur de la santé et les objectifs règlementaires associés
- **Maîtriser les** bonnes pratiques associées à une démarche achats responsables **Mettre en œuvre** une démarche achats responsables aux différentes étapes de l’achat
- **Réaliser** le suivi d’exécution de son marché et **piloter** ses fournisseurs RSE
- **Elaborer** sa feuille de route en matière d’achats responsables

Renseignements complémentaires

Financement

Fonds mutualisés ANFH

Dates

Voir calendrier en annexe

Validité du marché

2026

Renseignements complémentaires

Les groupes seront mis en place en fonction du nombre d’agents recensés.

Programme

- Définition des achats responsables (PNAD, SPASER, loi AGEC…)
- Le contexte législatif récent sur le sujet et les obligations des acheteurs
- Les achats responsables dans le programme PHARE

- Les grands enjeux par famille achats pour un établissement hospitalier

- Articulation entre Commande Publique et achats responsables

- Zoom sur les enjeux sociaux et sociétaux associés aux achats responsables
- Les bonnes pratiques de l’accès des PME/TPE à la Commande Publique
- Les enjeux environnementaux dans les marchés
- Les enjeux éthiques et le devoir de vigilance

- Le coût complet de possession (TCO) et l’analyse de la valeur (TVO) et l’approche en cycle de vie (ACV)

- Intégrer le développement durable à la phase d’élaboration de sa stratégie achats
- Les enjeux RSE associés aux différentes pièces de marché : RC – CCTP et CCAP

- Réaliser l’analyse des candidatures et des offres sur les critères RSE

- Le suivi d’exécution du marché
- Mesurer les indicateurs de performance contractuelle
- Le dialogue avec l’acheteur sur le suivi des dysfonctionnements
- Suivre et consolider les évènements indésirables
- Que faire en cas de difficulté d’exécution ?
- Mettre en place un plan de progrès

- Mesurer sa performance et remonter sa performance extra financière

- En petits groupes : préparer la feuille de route des actions à mener
- Dresser le bilan des premières actions lancées et identifier les points d’amélioration du dispositif de pilotage (journée 3)
- Mettre en place un dispositif efficace de suivi et d’animation de sa démarche (journée 3)

Public
Acheteurs, Prescripteurs, Juristes

Exercice
2024

Code de formation
AFR 5.02

Nature
AFR

Organisé par
CKS

Durée
21 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences